



8 DÉCEMBRE 2022
Elections professionnelles Fonction publique



SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS DE DRANCY

22 rue de la République

93700 Drancy

cgt.drancy@gmail.com

Drancy, le 30 mai 2020

Lettre ouverte aux CANDIDAT(E)S AUX LEGISLATIVES 2022.

Mesdames, Messieurs

Voici venu le temps démocratique pour les habitants de Drancy de choisir leurs représentants, comme le premier syndicat de la Ville de Drancy en est conforté tous les 4 ans depuis 1969, en 1er représentant du personnel de la Ville.

La CGT souhaite s'adresser à vous et à ses habitants concernant les promesses, les actes réels et vos réponses.

En liminaire, voici ce que nous ne voulons plus revoir à Drancy :

- 3 agents de la Ville sont morts au travail, situation inexistante avant 2001 dans nos mémoires de communaux encore actifs et en poste. 2 agents se sont suicidés, 4 ont fait des tentatives. Nous demandons l'arrêt immédiat de la souffrance au travail qui a vu une première condamnation et réparation de la Ville de Drancy par le tribunal administratif. Non à la violence (Organisation internationale du Travail (convention) OIT C190) **oui, à l'audit externe demandé ;**
- La destruction méthodique de l'action sociale des travailleurs de la Ville de Drancy (CASC) ;
- La division exacerbée du personnel, par des privilèges, des blocages de carrière, des mutations sanctions ;
- La précarisation à outrance du personnel, dont celui lié à Drancy de l'enfance, l'entretien et l'éducation ;
- La privatisation des services publics par la méthode de « la perte de moyens humains et financiers du service public » ;
- Les recrutements par clientélisme ou copinage sur des postes publics ou l'on cherche encore les agents introuvables dans leurs missions qui devraient être statutaire ;

Nous, CGT demandons une construction conjointe :

- ✓ De moyens en personnel et en moyens financiers pour répondre aux attentes légitimes des habitants pour un bien être à Drancy, Bobigny et Le Bourget ;
- ✓ Une reconnaissance du personnel, par une carrière évolutive et non discriminante à Drancy, Bobigny et Le Bourget et en France ;
- ✓ Une reconnaissance du travail collectif accompli par les agents avec une NBI pour tous et une prime CIA pour tous de 1000 € minimum (Quartiers difficiles augmentant les strates passées à 83 000 habitants)
- ✓ Le retour du CASC et de ses actions avec une direction et des choix sociaux venant des agents, pour les agents.
- ✓ Un dialogue social réel, transparent et efficace dans les réponses aux agents.
- ✓ De bonnes conditions de travail pour un bon service rendu à la population de Drancy, Bobigny et Le Bourget .
- ✓ Un accès au logement public transparent, accessible à tous dont les agents communaux à Drancy, Bobigny et Le Bourget .
- ✓ Une gestion de la sécurité basée sur le régalien et un équilibre entre sanction / prévention par la médiation d'agents pleinement formés, impactant tous les quartiers de Drancy, Bobigny et Le Bourget .
- ✓ Transport domicile / travail et travail / domicile gratuit pour tous les agents de Drancy, Bobigny et Le Bourget .
- ✓ Titularisation ou CDisation de l'ensemble des agents recrutés et en poste à Drancy, Bobigny et Le Bourget
- ✓ Une obligation de formation professionnelle digne de ce nom en France.
- ✓ La fin du détournement du droit de grève, des droits syndicaux, la participation active et sociale au maintien et l'amélioration des services publics de Drancy, Bobigny et Le Bourget, de Seine Saint Denis, de l'île de France et de France.

Vous trouverez au recto de cette lettre nos interrogations concernant vos futurs mandats nationaux, dont les réponses seront transmises aux agents. Nous restons ouverts au dialogue, dans l'intérêt des agents, dans un souci de transparence et pour un meilleur service rendu aux habitants de Drancy, de Bobigny et la ville de Le Bourget .

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations syndicales et citoyennes.

La CGT Territoriaux de Drancy

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S AUX ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

DRANCY – BOBIGNY – LE BOURGET –

- 1) **Quelle est pour vous la place des organisations syndicales sur cette circonscription et comment imaginez – vous le rôle des instances paritaires locales ?**
- 2) **Êtes-vous pour ou contre la privatisation des services publics ? Pourquoi ?**
- 3) **Si vous êtes élu-e quelles mesures allez vous mettre en place pour lutter contre la précarité ?**
- 4) **Quels sont pour vous les services publics locaux les plus en difficultés ? Quelles seront vos mesures pour les améliorer ?**
- 5) **Que ferez-vous face au désengagement de l'État en direction des services publics ?**
- 6) **Comment envisagez-vous d'impliquer les agents dans vos missions de construction de la loi les concernant ?**
- 7) **Comment vous engagez vous à améliorer l'action sociale en direction des agents ?**
- 8) **Quelle première mesure favorable en direction des agents du service du public, allez vous prendre au lendemain de votre élection ?**
- 9) **Quel sera l'axe prioritaire de votre mandat en direction des agents territoriaux, hospitaliers et de l'état ?**
- 10) **Allez-vous abroger la loi transformation de la fonction publique de 2019, pensez vous pouvoir diminuer le temps de travail à 32 h avec un salaire à 2000 € brut et une retraite à 57 ans 1/2 comme nous l'avions pour pénibilité dans les années 1990 ?**
- 11) **Quelle est votre proposition sur le futur projet présidentiel de retraite à 65 ans, quand, la plupart de nous, agents territoriaux, ne sont plus en état physique de travailler dès 55 ans ?**